

## La mise en place de la Trame verte et bleue

### Un comité opérationnel pour définir la mise en œuvre

Pour porter son engagement, le Gouvernement a créé un comité opérationnel (Comop) **Trame verte et bleue** qui a été confié au sénateur Paul Raoult. Avec un mandat de deux ans entre fin 2007 et fin 2009, ce comité est chargé par l'Etat de définir les voies, moyens et conditions requis pour la mise en œuvre dans les meilleurs délais de la **Trame verte et bleue**. Le Comop est composé de collectivités, de partenaires socio-économiques et d'organisations non gouvernementales et travaille avec l'appui technique du Cemagref (Institut de recherche pour la gestion durable des eaux et des territoires), du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) et du Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (Setra).

### Des orientations nationales aux projets des collectivités territoriales

La conception de la **Trame verte et bleue** repose sur trois niveaux emboîtés :

- des orientations nationales adoptées par décret en conseil d'Etat (objectif été 2010) ;
- des schémas régionaux de cohérence écologique élaborés conjointement par la région et l'Etat d'ici fin 2012, en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et soumis à enquête publique. Ces schémas respectent les orientations nationales et identifient la **Trame verte et bleue** à l'échelle régionale ;
- les documents de planification et projets de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements, particulièrement en matière d'aménagement de l'espace et d'urbanisme (PLU, SCOT, carte communale) qui prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique au niveau local.

### Pour en savoir plus

- Sur le site du Grenelle Environnement : [www.legrenelle-environnement.gouv.fr](http://www.legrenelle-environnement.gouv.fr)
- Sites de directions régionales de l'environnement (DIREN) - directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de régions pionnières :
  - Franche-Comté : [www.franche-comte.ecologie.gouv.fr](http://www.franche-comte.ecologie.gouv.fr)
  - Rhône-Alpes : [www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.ecologie.gouv.fr)
  - Provence - Alpes - Côte d'azur : [www.paca.ecologie.gouv.fr](http://www.paca.ecologie.gouv.fr)
- Pour en savoir plus sur les enjeux de la préservation de biodiversité :
  - site de l'année internationale de la biodiversité : [www.biodiversite2010.fr](http://www.biodiversite2010.fr)
  - sur le site du ministère : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

Direction générale  
de l'Aménagement,  
du Logement  
et de la Nature

Direction générale  
de l'Aménagement,  
du Logement  
et de la Nature

Novembre 2009

# La Trame verte et bleue en métropole

## Objectifs et enjeux

Les scientifiques constatent depuis plusieurs décennies le déclin de la biodiversité. Aujourd'hui, la situation est telle que la préservation de cette richesse naturelle est devenue une cause majeure. La **Trame verte et bleue**, engagement phare du Grenelle Environnement, s'inscrit dans ce cadre.

Essayons de comprendre ce qu'est la **Trame verte et bleue** en imaginant un tissu. Les fils de maille et les fils de trame confèrent sa qualité à un tissu : plus les fils sont fragilisés, ou manquants, plus le tissu risque de se déchirer.

Il faut imaginer que chaque fil de notre trame est une partie de la biodiversité : soit une espèce, soit un milieu, soit un ensemble d'espèces en relation avec son milieu de vie... Au-delà d'un certain seuil de dégradation, c'est tout le tissu (la biodiversité) qui est menacé.

C'est pourquoi, nous devons nous soucier de maintenir et/ou de remettre en bon état l'ensemble des fils qui forment le tissu vivant de notre planète. L'homme constitue l'un des fils et son avenir dépend de la qualité de l'ensemble du tissu.

## Une érosion accélérée de la biodiversité

La biodiversité, tissu vivant de notre planète, recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre les organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie.



Imprimé sur du papier certifié écolabel européen



Ministère de l'Énergie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Prévention des risques urbanisation, transports et logement  
Énergie et climat  
Développement durable  
Prévention des risques urbanisation, transports et logement  
Présent pour l'avenir

Ainsi, résultat de trois milliards et demi d'années d'évolution du vivant, la biodiversité est à la fois :

- la diversité des milieux de vie à toutes les échelles : des océans, prairies, forêts au contenu des cellules (pensons aux parasites qui peuvent y vivre) en passant par la mare au fond de son jardin ou encore les espaces végétalisés en ville... ;
- la diversité des espèces (dont l'espèce humaine !) qui vivent dans ces milieux, qui interagissent entre elles (préddation, coopération, symbiose...) et qui interagissent avec leur milieu de vie ;
- la diversité des individus au sein de chaque espèce (nous sommes tous différents !).

Plus de 1,8 million d'espèces animales et végétales différentes ont été décrites à la surface de notre planète, alors que de 10 à 100 millions existeraient selon les estimations des experts. Mais aurons-nous le temps de tout découvrir ? La communauté scientifique estime que la moitié des espèces vivantes que nous connaissons pourrait disparaître d'ici un siècle, compte-tenu du rythme actuel de leur disparition : 100 à 1000 fois supérieur au taux naturel d'extinction !

## Vous avez dit Trame verte et bleue ?

La **Trame verte et bleue** vise à **(re)constituer un réseau d'échanges** cohérent à l'échelle du territoire national pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer, en d'autres termes assurer leur survie. En ce sens, elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire.

## Un maillage en deux couleurs

La composante **verte** de la **Trame verte et bleue** renvoie aux milieux naturels terrestres (ex. : forêts, prairies sèches, bandes végétalisées qui bordent les cours d'eau...) et la composante **bleue** au réseau fluvial (ex. : fleuves, rivières, étangs...) et aux zones humides (ex. : marais, prairies humides...).

## Permettre aux espèces de circuler et d'interagir

La **Trame verte et bleue** s'inscrit bien au-delà de la simple préservation d'espaces naturels isolés et de la protection d'espèces en danger. La démarche de constitution de la **Trame verte et bleue** tend à **enrayer la perte de biodiversité** par la préservation et la remise en bon état des **continuités écologiques** (des fils de notre tissu vivant), c'est-à-dire la préservation et la remise en bon état des réseaux de milieux permettant aux espèces de circuler et d'interagir. Ces **continuités écologiques** sont constituées de **réservoirs de biodiversité** reliés les uns aux autres par des **corridors écologiques**. La **préservation et la remise en bon état des continuités écologiques** impliquent que l'espace rural, les cours d'eau, les zones urbaines mais également les grandes entités paysagères et écologiques (montagnes, fleuves, zones forestières, littoral sauvage...) demeurent ou redeviennent, partout où c'est possible, des espaces de vie pour les espèces animales (dont l'homme) et végétales.

Prenons trois exemples :

- l'une des conséquences de la construction d'une autoroute est la séparation en deux d'un territoire. Les espèces animales mais aussi végétales (pensons au transport du pollen par les insectes par exemple), qui jusque-là pouvaient interagir, circuler librement, se reproduire, migrer en fonction de la disponibilité de l'alimentation sont alors bloquées par cet obstacle. L'aménagement de passages à faune (un pont végétalisé, un tunnel...) permet de créer un corridor entre les zones séparées par l'autoroute et ainsi de remettre en état des continuités écologiques ;
- la présence de barrages sur les cours d'eau (projets hydroélectriques, aides à la navigation...) peut constituer des obstacles pour la circulation des espèces (par exemple d'espèces migratrices comme le saumon, l'anguille, l'esturgeon...). L'aménagement d'ouvrages adaptés comme des passes à poissons permet aux espèces de franchir ces obstacles et d'assurer leur cycle de vie ;
- dans les villes ou les quartiers, l'installation de clôtures pour délimiter les jardins crée des obstacles pour le déplacement et les interactions entre les animaux de nos jardins. En aménageant de petites ouvertures dans les clôtures, la petite faune (hérissons, mulots, crapauds...) peut se déplacer de jardins en jardins. Là encore, il s'agit de maintenir ou remettre en état des continuités écologiques.

Ces trois exemples témoignent du fait que chacun, à son niveau, peut agir en faveur du développement de la **Trame verte et bleue**.

**Réservoirs de biodiversité** : il s'agit de zones vitales, riches en biodiversité où les individus peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle de vie (reproduction, alimentation, abri...). Elles peuvent être aussi dénommées cœur de nature, zones noyaux, zones sources...

**Corridors écologiques** : il s'agit des voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de biodiversité.

**Continuités écologiques** : c'est l'ensemble des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques et des cours d'eau.

## La Trame verte et bleue : une véritable dimension socio-économique

### Les services rendus à l'homme par la biodiversité

L'érosion de la biodiversité a des conséquences économiques. Listons ! Outre la fourniture de biens irremplaçables et indispensables à notre survie (nourriture, oxygène, matières premières...), des espèces (insectes, chauves-souris, oiseaux...) assurent la pollinisation des végétaux (sans pollinisation, nos fruits et légumes disparaîtront des étalages) et les milieux naturels contribuent à une épuration naturelle de l'eau, à la prévention des inondations, à la structuration des paysages et à l'amélioration de notre cadre de vie...

### Des créations d'emplois en perspective !

La gestion des espaces de la **Trame verte et bleue** permet le maintien de l'emploi rural en diversifiant les activités des ménages agricoles hors de la production animale et végétale. Par ailleurs, la **Trame verte et bleue** demande une nécessaire évolution au niveau de la gestion des espaces, de son intégration dans les documents d'urbanisme, de sa mise en œuvre par le biais d'engagements contractuels, etc. La formation représente donc un véritable enjeu, tout autant que le développement d'une ingénierie de projet adaptée à l'accompagnement de ces mutations dans la gestion des territoires.